

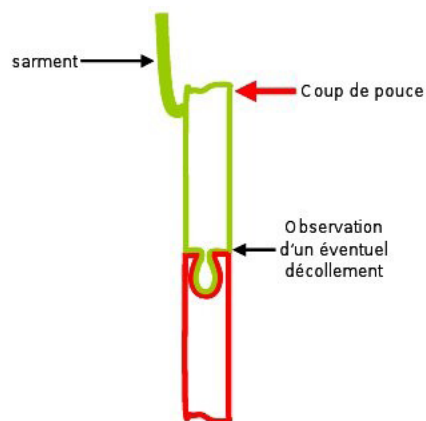
Qualité des plants de vignes

Depuis une vingtaine d'années, les problématiques de dépérissement des vignobles sont de plus en plus prégnantes. Des dépérissements propres à certains cépages, comme la syrah, sont constatés. De plus, de manière assez généralisée, selon les cépages et les modes de conduite, les conséquences des maladies du bois sont en augmentation. Ces maladies sont le ESCA et BDA (Black Dead Arm) mais aussi les jaunisses, c'est-à-dire la flavescence dorée et du bois noir. Diverses structures s'alarment de ce constat et cherchent à infléchir la tendance. La DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) a mis en place des observatoires des maladies du bois qui permet d'avoir une photographie des vignobles et de visualiser les évolutions : cela révèle les cépages les plus sensibles et les modes de conduites les plus impactants. Ce n'est malheureusement pas suffisant.

A la recherche de solutions ancestrales

La SICAVAC s'est penchée sur le sujet et a pu transmettre des modes de tailles plus respectueux de la vigne permettant de limiter les impacts de ces maladies. Par ailleurs, ils soulèvent la question de la vérification de la qualité des plants fournis avant plantations :

- Vérifier un bon enracinement
- Vérifier la qualité de la soudure du point de greffe.



La société prévoit, en association avec des pépiniéristes, de créer des plants de haute qualité avec un cahier des charges strict permettant d'avoir la plus grande pérennité des vignobles. Ces plants seront disponibles fin 2018 avec une commande dix-huit mois à l'avance.

Dans le même temps, un pépiniériste, Lilian Bérillon (84) fait ce même constat : une recrudescence des maladies de dégénérescence et ce, sur des vignes relativement jeunes : climax des pertes sur vignes de 25 ans environ et des premiers symptômes sur des vignes de

plus en plus jeunes.

Si une partie de ce constat peut être imputé au changement climatique (expression des symptômes), il faut néanmoins relier l'ampleur du phénomène aux pratiques viticoles modernes et à une perte de qualité du végétal. C'est le constat de Lilian : les plants de vignes sont devenus des consommables et non plus la base faite pour durer.

La technique de greffage en oméga permet une meilleure rentabilité horaire pour la création de plants mais au détriment d'une bonne qualité de soudure permettant un maximum de maintien des flux de sève ce qu'on avait avec la greffe anglaise, plus coûteuse en temps mais où l'on cherchait une adéquation la plus parfaite possible entre les tissus du Porte-Greffe et ceux du greffon.



greffe anglaise

Au-delà de la technique de greffage, Lilian travaille aussi sur ses techniques de production de portes greffes. En effet, la règle générale, est de planter des portes greffes en foule avec les sarments qui courent au sol les tracteurs roulants dessus pour les traitements de la vigne.

La qualité des bois s'en retrouve donc indéniablement diminuée. Chez Lilian Bérillon, les Porte-Greffes sont cultivés palissés sur gouttières.



porte greffe palissé

Cela permet d'avoir des bois forts et de travailler les sols afin de désherber mécaniquement toute la saison. De plus, les pratiques mises en œuvre sont celles de la biodynamie (hormis les insecticides obligatoires) afin d'obtenir des plants plus en équilibre avec leur environnement. Pour les greffons, il y a un retour à la sélection massale à la place de la sélection clonale afin d'avoir une population d'individus et non un individu reproduit à l'infini. Pour obtenir ces sélections, cela demande du repérage de vignes anciennes pré-clonage, de sélectionner les plus jolis lots et de les multiplier. Cette partie de sélection peut être effectuée par des pépiniéristes, ou par les vigneron eux-

mêmes, éventuellement regroupés à plusieurs pour se conforter dans les choix. Les associations comme le centre d'Ampélographie Alpine Pierre Gallet, Vignes et Vignerons du Trièves, le Renouveau des vignobles des Coteaux du Giers ont un rôle important à jouer dans cette étape.

Cette solution, si elle ne permet pas d'atteindre le maximum de production comme dans le cas des clones, permet d'être la réponse à tout changement d'environnement (terroir, climat, bio-agresseurs) Ces pratiques étaient courantes dans tous les vignobles avant la spécialisation des pépiniéristes et la recherche de rentabilité économique. Lilian veut même aller plus loin dans le retour aux pratiques ancestrales avec la plantation de racinés (PG). Ils seront palissés puis la greffe du cépage désiré sera réalisé en place. Il s'agissait de la technique employée par tous les vigneron au début du siècle dernier pour effectuer leurs remplacements. Cette solution plus coûteuse est à réserver aux remplacements et aux petites surfaces sur sols difficiles.

Le traitement à l'eau chaude : un mal nécessaire

Il existe un traitement, testé et approuvé qui permet de limiter l'expansion de la Flavescence Dorée : le traitement à l'eau chaude (TEC).

Le TEC consiste à tremper les plants dans un bain d'eau chaude pour éliminer, entre autres, le phytoplasme de la flavescence dorée. Cette opération nécessite un équipement spécifique pour les pépiniéristes qui peuvent bénéficier des aides départementales soutenant ces investissements. En Ardèche, la première machine à TEC est détenue par 3 pépiniéristes et a été agréée tout récemment en janvier 2018. Un trempage permet de traiter des milliers de plants et représente un coût de 0,05 € à 0,07 € sur l'achat du plant au final par le viticulteur. Les viticulteurs peuvent demander le TEC lorsqu'ils commandent leurs plants. C'est fortement recommandé si les plants proviennent de zones identifiées comme secteur contaminé.

Les plants sont trempés pendant 45 minutes dans un bain d'eau chaude à 50 °C. La machine permet de suivre et d'enregistrer avec précision la température lors du traitement. A noter que ce traitement élimine tout pathogène qui ne peut résister à une température de 50 °C. Ce traitement a donc un effet assainissant sur le matériel végétal et peut être vu comme une méthode de prophylaxie.

Les plants sont sortis de la chambre froide 2 à 3 jours avant le traitement. Il existe différentes écoles pour la suite du protocole : certains réalisent

l'opération avant le greffage (avec un taux de prise de la greffe de 90 à 85%) et d'autres traitent les plants déjà greffés. Quelques observations, d'un décalage de 3 semaines à 1 mois sur le débourrement des plants traités après greffage, ont pu être faites mais le lien avec le TEC n'est pas avéré : ce retard peut être lié au millésime.

Le TEC, couplé aux prospections et au soin des cultures est un moyen de lutte primordial contre la flavescence dorée.



Les plants de vigne après leur trempage à 50 °C pendant 45 min



Machine de traitement à l'eau chaude de la pépinière Tourette

Article rédigé et propos recueillis par
Arnaud Furet, ADABio,
Céline Venot, Agriboardèche,
Julia Wright, Agribiodrôme

Bibliographie :
Gasparotto L., Berillon L.,
Le Jour où il n'y aura plus de vin, Grasset